

S'ASSURER DE LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ISOLATION DE QUALITÉ

1

Se méfier
du démarchage
téléphonique
ou physique



2

Obtenir
une estimation préalable,
précisant notamment
le matériau utilisé



3

Exiger la visite
d'un professionnel
pour confirmer
la faisabilité
de votre chantier
puis vous transmettre
un devis, avant toute
intervention



4

Ne pas régler
d'acompte sans
vérifier le sérieux
de l'entreprise



5

Exiger une facture détaillée
avant tout règlement et
ne signer aucun document
avant la réalisation
de votre chantier,
hormis le devis

